

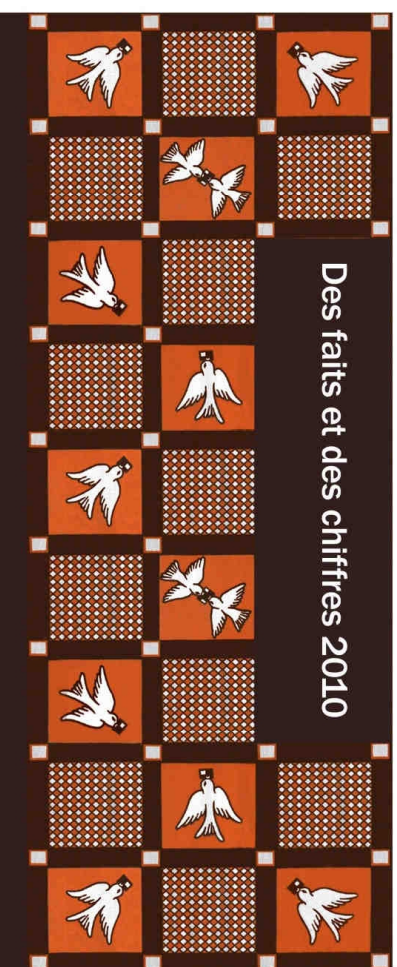


INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE  
ET DE LA DEMOGRAPHIE

# Femmes et Hommes au Burkina Faso



MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME



## **Avant propos**

Depuis l'adoption de la Plateforme d'actions de Beijing en 1995, la prise en considération des inégalités entre les hommes et les femmes dans le processus du développement et particulièrement la valorisation du rôle actif de la femme dans ce processus a constitué, au Burkina Faso, une préoccupation pour les autorités nationales. Celles-ci en effet, appuyés par leurs partenaires au développement font de la question de l'équité et de l'égalité entre les sexes, un axe central dans les processus décisifs de gestion du développement. En somme, l'intégration du genre à toute politique de développement est devenue une option nationale retenue dans tous les documents de politique cadre et de plans d'action au Burkina Faso.

Dans le souci de fournir aux différents acteurs du développement, des éléments permettant de suivre et de mesurer les progrès réalisés pour assurer l'égalité et l'équité entre les sexes au Burkina Faso, l'Institut national de la statistique et de la démographie, dans le cadre du Projet de coopération INSD/ Statistique Suède a élaboré ce livret.

Premier du genre, ce livret se veut être simple et accessible à tous les utilisateurs de données statistiques. Il donne un aperçu sur la relation homme-femme dans les domaines de population, santé, éducation, emploi, la criminalité et sphère de décision.

L'INSD exprime sa profonde gratitude aux producteurs sectoriels de statistiques pour leur contribution indispensable à la réalisation du présent livret.

Il formule également ses remerciements à l'endroit de tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à l'élaboration de ce document, notamment l'Agence Suédoise à la Coopération Internationale au Développement (Asdi) à travers le Projet de coopération INSD / Statistique Suède, pour son assistance technique et financière.

Par ailleurs, l'INSD et l'Asdi osent espérer que ce livret répondra aux attentes de ses lecteurs et constituera un instrument d'amélioration de la prise en compte de l'égalité et l'équité entre hommes et femmes dans les programmes de développement au Burkina Faso.

## Table des matières

Concept de genre.....	4
Population.....	10
Santé.....	23
Education.....	38
Emploi et économie.....	49
Sphère de décision.....	59
Violence et crime.....	61
Bibliographie.....	64

## Concept de genre

Le concept de genre renvoie aux rôles, responsabilités, privilèges et même aux aspirations socialement et culturellement construits, pour les femmes, les hommes, les filles, et les garçons. La base de l'attribut est le fait d'être femme, ou homme, ou fille, ou garçon. Ces définitions varient en fonction des sociétés et des cultures, elles sont changeantes en fonction du temps.

Le genre met l'accent sur le caractère social des distinctions fondées sur le sexe : c'est un fait de culture, un caractère acquis qui est donc susceptible de changement.

Au Burkina Faso, la définition nationale consensuelle du Genre stipule que « *le genre doit être analysé sous l'angle des inégalités et des disparités entre hommes et femmes en examinant les différentes catégories sociales dans le but d'une plus grande justice sociale et d'un développement équitable* ».

### **Législation en faveur de l'égalité des sexes au Burkina Faso**

**1954** : Le code de sécurité sociale par les arrêtés 5254 IGTLs du 19 juillet 1954 relatif au travail des femmes et des femmes enceintes et N°712/FPT/CNSS du 23 avril 1991 relatif à l'indemnité journalière versée à la femme salariée en couche ainsi que le décret 94-271 du 03 juillet 1994 portant fixation du taux des allocations prénatales au profit des travailleurs du secteur privé.

**1962** : Signature de la convention des Nations Unies pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui.

**1964** : Ratification de la Convention sur le consentement au mariage, l'âge minimum de mariage et l'enregistrement des mariages.

**1969** : Ratification de la Convention n°100 sur l'égalité de rémunération entre la main d'œuvre masculine et la main d'œuvre féminine pour un travail de valeur égale.

**1987** : Signature de la Convention sur l'Élimination de toutes formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF).

**1996** : Adoption de la loi n°14/96/ADP portant réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso (article 62) et qui pose le principe d'égalité d'accès à la terre.

**1996** : Adoption de la loi d'orientation de l'éducation qui fait de l'éducation un droit pour tous sans discrimination de sexe (article 2). L'illustration a été faite par l'adoption du plan d'action 1994-2000, pour la promotion de l'éducation des filles.

**1997** : Adoption de la loi n°033/97/ADP portant code électoral (article 2) qui stipule que le corps électoral se compose de tous les burkinabè des deux sexes âgés de 18 ans accomplis.

**1998** : Adoption de la loi n°13/98/AN portant statut général de la Fonction publique instituant l'égalité d'accès aux emplois publics sans discrimination de sexe.

**1998** : Adhésion à la Convention sur les droits politiques de la femme adoptée le 20 décembre 1952 à New York.

**2004** : Signature du Protocole de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique.

**2005** : Adoption de la loi n°049-2005/AN portant santé de la reproduction qui définit les composantes et détermine les droits des citoyens à jouir à égalité d'une meilleure santé sexuelle et reproductive. Cette loi fait suite à la féminisation du VIH/SIDA et sanctionne entre autres la contamination volontaire du VIH/SIDA.

**2008** : Adoption de la loi n°28-2008/AN portant code de travail (article 3, 82 à 88) qui protège la femme salariée en état de grossesse et prévoit l'égalité salariale entre l'homme et la femme pour les emplois de même niveau, tout en instituant des conditions de travail adaptées à la situation des femmes.

Le personnel féminin régi par la présente loi bénéficie d'un congé de maternité d'une durée totale de quatorze semaines, qui commence au plus tôt six semaines et au plus tard quatre semaines avant la date présumée de l'accouchement, au vu d'un certificat médical délivré par un médecin agréé, une sage-femme ou un maïeuticien.

La décision de congé de maternité est prise par le premier responsable de l'établissement public de l'Etat.

**2009** : Adoption de la loi 010 2009/AN du 16 Avril 2009 portant fixation de quotas aux élections législatives et aux élections municipale au Burkina Faso.

## **Egalité des sexes**

Signifie que les femmes et les hommes ont le même pouvoir de modeler la société ainsi que leur propre vie. Cela implique l'accès aux mêmes opportunités, droits et obligations dans tous les domaines de la vie. Par ailleurs, l'égalité est un concept de nature plus vaste. Il fait référence à la parité dans les relations entre tous les individus et groupes sociaux. Cette notion sous-tend la conviction que les individus ont tous la même valeur, quels que soient leur sexe, origine ethnique, religion, classe sociale, etc. L'égalité des sexes est l'une des pierres angulaires de l'égalité en tant que tel.

### **Egalité des sexes - Autant quantitative que qualitative**

*L'aspect quantitatif de l'égalité des sexes* implique une répartition égalitaire entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères de la société, telles que l'éducation, le travail, les loisirs et les postes de responsabilité et de pouvoir. Un groupe est dominé par les femmes si les femmes représentent plus de 60% du groupe. Si les hommes représentent plus de 60% d'un groupe, alors le groupe est dominé par les hommes.

*L'aspect qualitatif de l'égalité des sexes* implique que les connaissances, expériences et valeurs des femmes comme des hommes sont considérées comme étant de même poids et sont mises à contribution pour enrichir et orienter toutes les sphères de la société.

## **Egalité des sexes et statistiques**

### **L'égalité des sexes concerne tous les domaines de la société**

Pour atteindre l'égalité des sexes dans la société, est-il nécessaire d'avoir une perspective d'égalité des sexes dans tous les domaines politiques ?

Cette stratégie est appelée intégration de l'égalité des sexes. Cela signifie que toutes les propositions et décisions doivent être analysées à partir d'une perspective de genre afin d'identifier toutes les conséquences possibles pour les femmes et les hommes aux niveaux national, régional et local.

### **La situation des femmes et des hommes devrait être visible dans les statistiques**

Afin de mettre en évidence les femmes et les hommes, les statistiques doivent être désagrégées par sexe. Le sexe devrait être une variable de désagrégation fondamentale pour toutes les statistiques. En outre, les statistiques doivent être présentées de manière à être accessibles facilement aux utilisateurs.

## Guide du lecteur

Les informations incluses dans ce livret proviennent de l'INSD (Institut National de la Statistique et de la Démographie) et d'autres structures productrices de statistiques du Burkina Faso. La source est spécifiée pour chaque tableau et graphique. Dans la plupart des cas, les chiffres sont en valeurs absolues ou en proportions (%) pour certains attributs, d'abord pour les femmes/filles et ensuite pour les hommes/garçons. Les proportions (%) sont utilisées de deux manières:

- Proportion (%) de toutes les femmes et proportion (%) de tous les hommes présentant certaines caractéristiques, par exemple la proportion de femmes ou d'hommes ayant accès au crédit.
- Répartition par sexe dans un groupe donné, par exemple répartition des professeurs de l'enseignement secondaire.

Dans certains cas, les graphiques présentent des chiffres exprimés en valeur absolue et en proportion selon la répartition par sexe dans différentes catégories. C'est le cas par exemple du graphique sur la répartition des étudiants selon les facultés dans le domaine éducation.

Les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des chiffres représentant chaque valeur du fait qu'ils ont été arrondis.

## Symboles utilisés

- : Pas d'observation (magnitude zéro)
- 0** : Magnitude de moins d'une unité
- .. : Données non disponibles ou trop marquées d'incertitude
- . : Catégorie non application

# Population

**Solde migratoire récent :** différence entre l'effectif des immigrants internationaux récents et l'effectif des émigrés internationaux récents. Cet indicateur permet d'appréhender le gain ou la perte du pays en termes de migration des 12 derniers mois.

**Taux d'accroissement annuel moyen :** indicateur qui caractérise la vitesse d'accroissement d'une population pendant une certaine période.

**Indice synthétique de fécondité (ISF) :** nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie reproductrice si elle était exposée à tous les âges de sa période génésique à la même expérience de fécondité que celle prévalant au moment du dénombrement ou de l'enquête.

## Mouvement de la population en 1975, 1985, 1996 et 2006

### Effectif en milliers et taux d'accroissement annuel moyen (%)

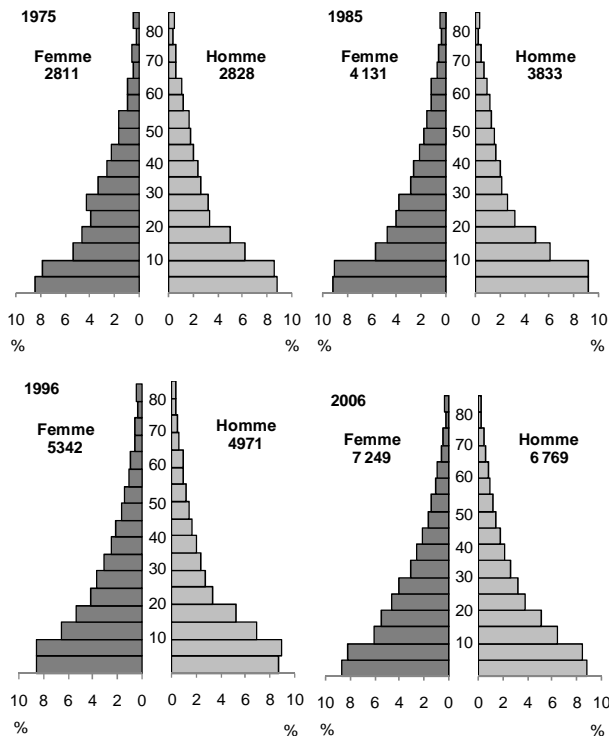
Année	Population		Naissances		Décès	
	F	H	F	H	F	H
1975	2 811	2 828	..	..	..	..
1985	4 131	3 833	175	175	353	308
1996	5 342	4 971	194	183	72	81
2006	7 249	6 769	396	404	53	63

Année	Solde migratoire		Taux d'accroissement annuel moyen (%)	
	F	H	F	H
1975	..	..	..	..
1985	..	..	3,9	3,1
1996	..	..	2,4	2,4
2006	+6	-30	3,1	3,1

Source: INSD, Recensements

## Pyramides des âges de 1975, 1985, 1996 et 2006

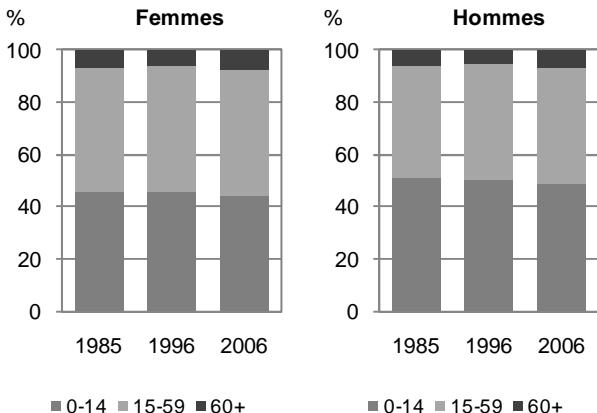
*Effectifs en milliers et proportion des Femmes et Hommes par rapport à la population totale*



Sources : INSD, Recensements

## Population par groupe d'âges en 1985, 1996 et 2006

*Distribution en proportion*



Sources : INSD, Recensements

La population féminine âgée de moins de 15 ans dénombrée lors des trois derniers recensements est moins importante que celle masculine. Par contre, il y a plus de femmes âgées de 15-59 ans et de 60 ans et plus que d'hommes depuis 1985 dans la population Burkinabè.

## Population par milieu de résidence en 1975, 1985, 1996 et 2006

*En milliers*

Année	Urbain		Rural	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
1975	177	185	2 633	2 642
1985	496	515	3 635	3 318
1996	789	812	4 552	4 159
2006	1 593	1 589	5 655	5 180

Sources : INSD, Recensements

La répartition de la population selon le milieu de résidence et le sexe cache des disparités. En effet, les burkinabè résident en grande majorité en zone rurale. En milieu urbain, à l'exception de l'année 2006, on dénombre plus d'hommes que de femmes. Par contre, dans la milieu rural, les femmes sont les plus nombreuses. Cela est dû à l'exode rural des hommes.

## Les enfants de moins de 17 ans en 1985, 1996 et 2006

*En milliers*

Année	Population	
	Femmes	Hommes
1985	2 140	2 210
1996	2 784	2 874
2006	3 656	3 770

Sources : INSD, Recensements

Les trois derniers recensements ont dénombré plus d'hommes que de femmes au niveau des personnes âgées de moins de 17 ans.

## Personnes vivant avec un handicap en 1985, 1996 et 2006

Année	Population	
	Femmes	Hommes
1985	30 411	24 284
1996	41 215	46 444
2006	50 980	57 221

Sources : INSD, Recensements

L'effectif des personnes vivant avec un handicap a augmenté depuis 1985. Il convient de mentionner que c'est seulement en 1985 qu'il y avait plus de femmes dénombrées vivant avec un handicap. A partir de 1996, ce sont les hommes qui sont plus touchés par le handicap.

## Personnes âgées de 60 ans et plus en 1985, 1996 et 2006

*En milliers*

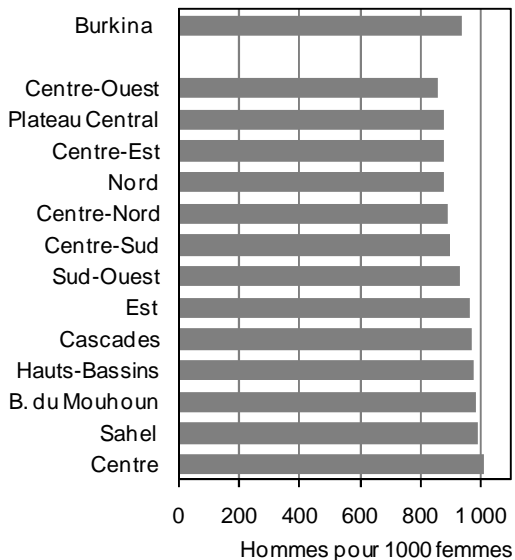
Année	Urbain		Rural	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
1985	19	14	243	215
1996	34	28	271	250
2006	70	57	310	276

Sources : INSD, Recensements

L'effectif des personnes âgées de 60 ans et plus est en augmentation importante au Burkina avec plus de femmes âgées par rapport aux hommes, écart probablement dû à la surmortalité masculine.

## Surplus de femmes par région en 2006

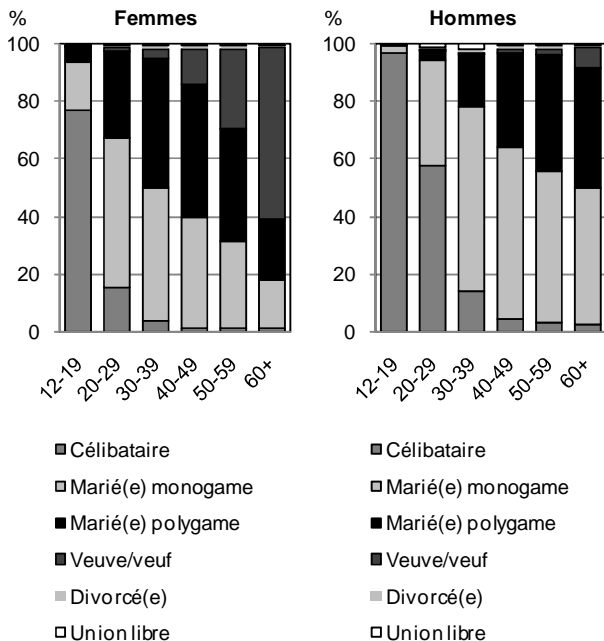
*Nombre d'hommes pour 1000 femmes*



Sources : INSD, Recensements

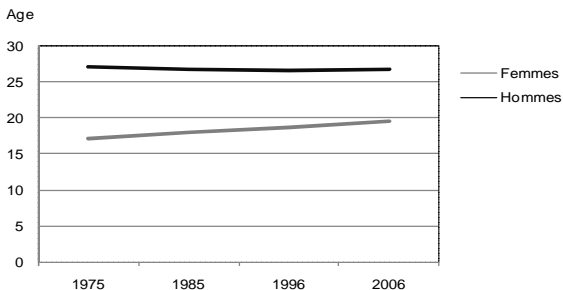
## Population par groupe d'âges selon l'état matrimonial en 2006

*Distribution en proportion*



Sources : INSD, Recensement

## Courbe d'évolution de l'âge moyen au premier mariage de 1975 à 2006



Sources : INSD, Recensements

L'âge moyen au premier mariage des hommes est plus élevé que celui des femmes et ce depuis 1975. Les femmes entrent en union plus jeunes par rapport aux hommes et souvent avant l'âge légal du mariage qui est de 17 ans. L'âge légal de mariage pour les hommes est de 20 ans. L'écart d'âge entre les époux diminue avec le temps. Par ailleurs, on constate une augmentation régulière de l'âge moyen au mariage des femmes.

## Nombre de coépouses et d'épouses en 2006

### Répartition (%) des individus actuellement en union

Age	Femmes			Age	Hommes		
	0	1+	Total		1	2+	Total
12-16	78	22	100	12-19	91	9	100
17-19	72	28	100	20-29	90	10	100
20-29	64	36	100	30-39	78	22	100
30-39	51	49	100	40-49	64	36	100
40-49	45	55	100	50-59	57	43	100
50-59	43	57	100	60+	53	47	100
60+	44	56	100				

Sources : INSD, Recensements

## Indice synthétique de fécondité (ISF) par milieu de résidence en 1985, 1996 et 2006

### Nombre moyen d'enfants par femme

Année	Urbain	Rural	Total
1985	6,5	7,3	7,2
1996	5,4	7,1	6,8
2006	4,6	6,8	6,2

Source: INSD, Recensements

Depuis 1985, on observe une tendance à la baisse de la fécondité qui est passée de 7,2 enfants par femme en 1985 à 6,2 en 2006 soit une baisse de 1 enfant par femme. Par ailleurs, il existe de fortes disparités selon le milieu de résidence. En effet, pour l'ISF, l'écart entre les milieux urbain et rural qui était de 0,8 enfants en 1985 s'est creusé davantage pour atteindre 2 enfants par femme en 2006.

## Femmes et hommes en union désirant un autre enfant en 2003

*Proportion (%) des femmes de 15 à 49 ans et des hommes de 15 à 59 ans*

Nombre d'enfants vivants	Femmes	Hommes
0	97	99
1	97	94
2	91	92
3	81	83
4	66	81
5	50	73
6+	25	71

Source: INSD, Enquête démographique et de santé

## Indice synthétique de fécondité selon certaines caractéristiques socio-économiques en 2006

### *Nombre moyen d'enfants par femme*

Caractéristiques socio-économiques	Nombre moyens d'enfants par femme
<b>Milieu de résidence</b>	
Urbain	4,6
Rural	6,8
<b>Niveau d'instruction</b>	
Aucune instruction	6,5
Primaire	4,9
Secondaire	3,4
Supérieur	2,4
<b>Quintile de bien- être</b>	
Ménages très pauvres	6,8
Ménages pauvres	6,8
Ménages moyens	6,6
Ménages riches	5,9
Ménages très riches	4,0

Source: INSD, Recensement

## Effectif des chefs de ménages en 1996 et 2006

En milliers

Année	Effectif	
	Femmes	Hommes
1996	162	1 471
2006	259	2 101

Sources : INSD, Recensements

## Chef de ménage selon l'état matrimonial en 2006

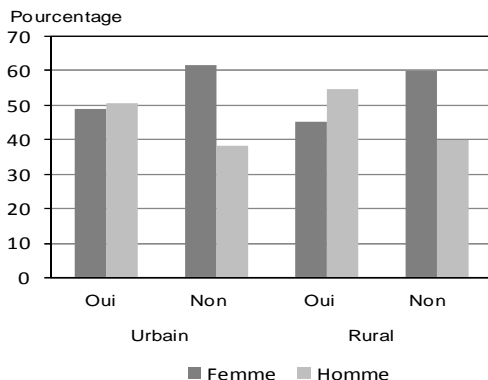
Etat matrimonial	Répartition (%)		Distribution par sexe	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Célibataire	8	6	14	86
Marié monogame	30	63	5	95
Marié polygame (2 femmes)	10	20	6	94
Marié polygame (3 femmes)	3	5	6	94
Marié polygame (4 femmes ou plus)	1	2	8	92
Veuf/Veuve	42	1	82	18
Divorcé(e)	4	1	44	56
Union libre	1	2	8	92
Non Déclaré	1	0	20	80
Total	100	100	11	89
Effectif	259 400	2 100 700		

Sources : INSD, Recensement

Le statut matrimonial dominant au niveau des chefs de ménage est le mariage (monogamie ou polygamie) avec cependant moins de femmes mariées que d'hommes. Par contre, chez les chefs de ménage de sexe féminin, on dénombre bien plus de femmes veuves (42%) que d'hommes (1%).

## Possession d'un acte de naissance en 2006

Proportion (%) des femmes et des hommes



Sources : INSD, Recensement

Quel que soit le milieu de résidence, les femmes sont les plus nombreuses à ne pas posséder un acte de naissance. Par contre, en milieu urbain, il n'y a pratiquement pas de différence dans la possession d'actes selon le sexe. Cependant, en zone rurale on dénombre plus d'hommes que de femmes qui ont un acte de naissance.

## Santé

La constitution reconnaît le droit à la santé (article 26) et garantit l'intégrité physique (article 2).

La loi n°049-2005/AN du 22 décembre 2005 portant santé de la reproduction définit les composantes et détermine les droits des citoyens à jouir sur un pied d'égalité d'une meilleure santé sexuelle et reproductive. Cette loi fait suite à la féminisation du VIH/SIDA et sanctionne entre autres la contamination volontaire du VIH/SIDA.

**La mortalité :** selon le dictionnaire multilingue de Louis Henry, l'action de la mort sur les populations. De façon générale, l'étude de la mortalité consiste à mesurer l'impact de la mort sur une population donnée.

**La mortalité maternelle :** décès d'une femme survenu au cours de la grossesse ou dans un délai de 42 jours après sa terminaison, quelle qu'en soit la durée ou la localisation, pour une cause quelconque déterminée ou aggravée par la grossesse ou les soins qu'elle a motivés, mais ni accidentelle, ni fortuite (Organisation mondiale de la santé, 1977).

## Connaissance des méthodes contraceptives en 1998/99 et 2003

*Proportion de femmes de 15 à 49 ans et d'hommes de 15 à 59 ans*

Connaissance	1998-1999		2003	
	F	H	F	H
Une méthode quelconque	78	91	91	93
Une méthode moderne	76	90	89	91
Une méthode traditionnelle	41	60	49	52

Source: INSD, Enquêtes démographiques et de santé

La proportion des femmes connaissant des méthodes contraceptives a considérablement augmenté entre 1998 et 2003. En 2003, il y a pratiquement autant d'hommes que de femmes qui connaissent les méthodes contraceptives.

### Utilisation de la contraception par méthode utilisée en 2003

*Proportion de femmes de 15 à 49 ans et d'hommes de 15 à 59 ans en union*

Méthodes utilisées	Femmes	Hommes
<b>Aucune méthode</b>	<b>86</b>	<b>34</b>
<b>Méthode quelconque</b>	<b>14</b>	<b>66</b>
<b>N'importe quelle méthode moderne</b>	<b>9</b>	<b>65</b>
Pilule	2	3
Injectables	3	0
Implants	1	1
Condom masculin	2	62
<b>N'importe quelle méthode traditionnelle</b>	<b>5</b>	<b>1</b>
Continence périodique	3	1
Abstinence	2	0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source: INSD, Enquête démographique et de santé

Les femmes sont bien plus nombreuses à ne pas utiliser les méthodes contraceptives avec 86% contre 34% des hommes qui n'utilisent aucune méthode. Par rapport aux hommes, très peu de femmes utilisent les méthodes contraceptives lors des rapports sexuels. En effet, seulement 14% des femmes utilisent une méthode quelconque, 9% une méthode moderne et 5% une méthode traditionnelle.

## Naissances par type d'assistance durant l'accouchement en 2006

### Répartition (%) des naissances

Type d'assistance	Urbain	Rural
Médecin	2	0
Sage-femme/maïeuticien	60	11
Infirmière	4	7
Accoucheuse auxiliaire/Matrone	1	32
Accoucheuse traditionnelle	29	23
Agent de santé communautaire	0	2
Parent/amis	2	17
Autre	0	1
Aucun assistant	3	6
Ensemble	100	100

Source: INSD, Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples

Il existe de grandes différences en matière d'assistance pour l'accouchement des femmes selon le milieu de résidence. En milieu urbain, les femmes sont assistées en grande majorité par une sage-femme ou un maïeuticien puis par une accoucheuse traditionnelle tandis qu'en zone rurale, c'est plus l'accoucheuse auxiliaire ou la matrone et l'accoucheuse traditionnelle.

## Mortalité maternelle selon les régions de résidence en 2006

### Décès maternels pour 100 000 naissances vivantes

Région	Taux
Centre	142
Centre-Nord	248
Plateau central	249
Nord	263
Centre-Sud	269
Sud-Ouest	285
Hauts-Bassins	287
Centre-Est	322
Boucle du Mouhoun	342
Cascades	377
Centre-Ouest	380
Est	391
Sahel	597
<b>Ensemble</b>	<b>307</b>

Sources : INSD, Recensement

Le Sahel, avec environ 597 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes se distingue des autres régions avec un indicateur qui est environ deux fois supérieur à la moyenne nationale.

A l'opposé, c'est dans la région du Centre que l'on dénombre le moins de décès maternels avec 142 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes.

## Vaccinations des enfants en 2006

*Pourcentage d'enfants âgés de 12-23 mois actuellement vaccinés*

Vaccination	Fille	Garçon
BCG	93	91
DTC1	90	90
DTC2	87	84
DTC3	80	77
Polio 0	84	82
Polio 1	93	93
Polio 2	89	87
Polio 3	81	78
Rougeole	75	76

Source: INSD, Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples

BCG: Bacille de Calmette et Guérin (vaccin antituberculeux)

DTC: Vaccin contre la combinaison Diphtérie- Tétanos- Coqueluche

## Croissance et retard de croissance chez les moins de 5 ans en 2007

*Pourcentage*

État nutritionnel	Fille	Garçon
Retard de croissance	34	38
Emacé	19	20
Insuffisance pondérale	29	34

Source: INSD, Enquête sur les condition de vie des ménages

## Allaitement exclusif au sein en 2006

### Pourcentage

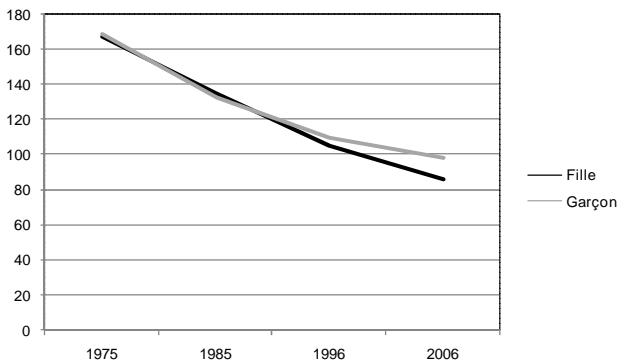
Age	Fille	Garçon
0-3 mois	6	10
0-5 mois	5	8

Source: INSD, Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples

Quel que soit l'âge de l'enfant, les filles sont moins nombreuses à être allaitées exclusivement au sein par rapport aux garçons. Entre 0 et 3 mois, 6% des filles bénéficient de l'allaitement exclusif au sein contre 10% de garçons.

## Courbe d'évolution de la mortalité infantile de 1975 à 2006

### Nombre de décès pour 1000 enfants de moins d'un an



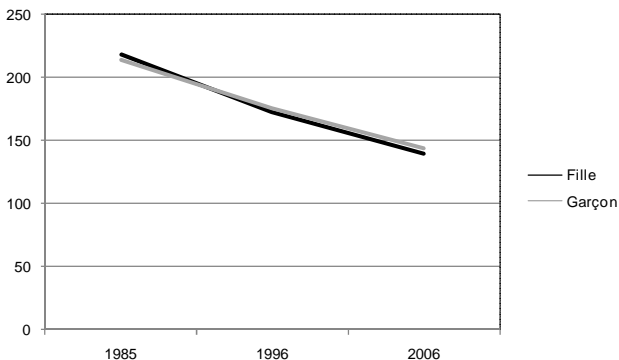
Sources : INSD, Recensements

De 1975 à 2006, le niveau de mortalité infantile connaît une baisse régulière.

Entre 1975 et 1985, il n'y avait pas de différence pour les décès entre les filles et les garçons. Cependant, à partir de 1996, les décès au niveau des filles sont moins importants que ceux des garçons.

### **Courbe d'évolution de la mortalité des enfants de moins de cinq ans de 1985 à 2006**

*Nombre de décès pour 1000 enfants de moins de cinq ans*



Sources : INSD, Recensements

Concernant les enfants de moins de cinq ans, à l'exception de l'année 1985, où le nombre de décès des filles était légèrement plus important que celui des garçons, à partir de 1996, c'est la tendance inverse qui s'observe. On dénombre une légère différence entre les deux sexes qui se manifeste par plus de décès au niveau des garçons.

## Espérance de vie à la naissance 1985, 1996 et 2006

### Âge en années

Année	Femmes	Hommes
1985	48,8	48,2
1996	54,1	53,5
2006	57,5	55,8

Source: INSD, Recensements

Depuis 1985, on observe une augmentation de l'espérance de vie à la naissance de la population burkinabè avec une légère différence entre les femmes et les hommes. En effet, l'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes.

## Jeunes de 15-24 ans ayant eu des rapports sexuels à risque de VIH/SIDA en 2003

### Proportion (%)

Groupe d'âge	Femmes	Hommes
15-19	15	6
20-24	10	12

Source: INSD, Enquête démographique et de santé

Il y a deux fois plus de jeunes filles de 15 à 19 ans ayant eu des rapports sexuels à risque de VIH/SIDA que de jeunes garçons du même groupe d'âge.

## Prévalence du VIH selon l'âge en 2003

### Pourcentage

Groupe d'âge	Femmes	Hommes
15-19	0,9	0,8
20-24	1,8	1,3
25-29	2,5	2,6
30-34	2,4	3
35-39	3,6	3,4
40-44	0,7	1,3
45-49	0,9	1,4

Source: INSD, Enquête démographique et de santé

La prévalence du VIH varie selon l'âge et le sexe. De 15 à 24 ans, il a été dénombré plus de femmes touchées par le VIH que les hommes tandis que de 25 à 34 ans, ce sont plutôt les hommes qui sont victimes. De même, à partir de 40 ans, les hommes sont plus atteints du VIH que les femmes.

## Prévalence du VIH selon le milieu de résidence en 2003

### Pourcentage



Source: INSD, Enquête démographique et de santé

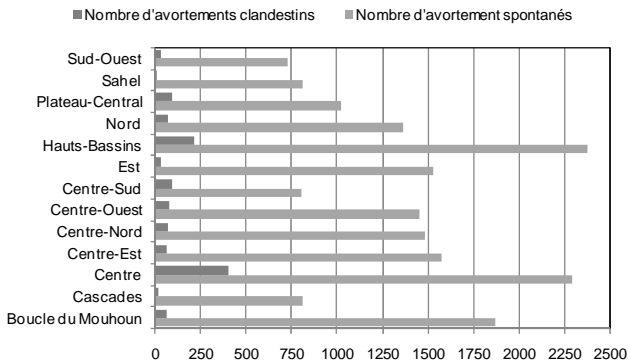
## Principaux motifs de décès à l'hospitalisation des personnes âgées de 15 ans et plus en 2008

Causes de décès	Femmes		Hommes	
	Cas	Décès	Cas	Décès
Paludisme grave	80 524	633	49 585	540
Diarrhées non sanglantes	1 741	33	1 149	1 139
Anémies	968	47	392	28
Méningites	997	128	1 050	172
IRA Basse	9 557	190	9 548	232
Malnutrition	34	0	21	1
Sida	693	111	567	117
IRA Basse pneumonie	2 417	60	2 345	40
Morsures de serpent	2 857	43	3 019	62
Autres affect, App, Digestif	1 956	45	2 063	99

Source: Direction générale de l'information et des statistiques sanitaires, Annuaire statistique

Les trois premiers motifs de décès à l'hospitalisation au niveau des femmes âgées de 15 ans et plus sont le paludisme grave, les IRA basses et la méningite tandis que pour les hommes ce sont les diarrhées non sanglantes, le paludisme grave et les IRA basses.

## Situation des avortements selon la région en 2008



Source: Direction générale de l'information et des statistiques sanitaires, Annuaire statistique

Le nombre d'avortements spontanés est plus élevé dans les régions des Hauts-Bassins et du Centre alors que dans celles du Sud-Ouest et du Centre-Sud on enregistre moins d'avortements spontanés.

Pour ce qui est des avortements clandestins, ils sont plus pratiqués dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins tandis que dans le Sahel et les Cascades, on observe que la pratique des avortements clandestins est faible.

## Cas de paludisme simple selon les régions en 2008

*En milliers*

Régions	0-5 ans		Plus de 5 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Boucle du Mouhoun	64	71	78	67
Cascades	29	31	41	37
Centre	116	112	180	145
Centre-Est	98	99	93	81
Centre-Nord	51	55	49	44
Centre-Ouest	58	65	68	58
Centre-Sud	47	48	42	34
Est	74	78	60	54
Hauts-Bassins	83	88	122	100
Nord	69	75	66	59
Plateau-Central	50	54	49	39
Sahel	36	41	45	41
Sud-Ouest	41	44	51	46

Source: Direction générale de l'information et des statistiques sanitaires, Annuaire statistique

## Infections sexuellement transmissibles selon le groupe d'âges chez les femmes en 2008

### Pourcentage

IST	Groupes âges							Effectif
	-1 an	1-14	5-14	15-19	20-29	30-39	40 et +	
Bubon inguinal	-	-	1	21	48	25	5	92
Conjonctivite purulente du nouveau né	100	-	-	-	-	-	-	1 097
Douleurs pelviennes	-	-	1	20	53	22	5	36 624
Écoulement vaginal	-	-	-	17	55	23	5	50 382
Ulcération génitale	-	2	-	13	49	28	9	7 445
Végétation vénérienne	-	-	1	29	43	21	7	378
Autres syndromes IST	-	1	-	14	52	25	7	3 937

Source: Direction générale de l'information et des statistiques sanitaires, Annuaire statistique

## Infections sexuellement transmissibles selon le groupe d'âges chez les hommes en 2008

### Pourcentage

IST	Groupes âges							Effectif	
	- 1 an	- 5 ans	1-14	5-14	15-19	20-29	30-39		40 et +
Bubon inguinal	-	-	-	1	7	40	33	18	141
Conjonctivite purulente du nouveau né	100	-	-	-	-	-	-	-	1 445
Écoulement uretal					5	41	37	17	10 098
Gonflement douloureux du scrotum	-	1	-	3	9	33	29	24	1 651
Ulcération génitale			1		5	36	37	20	4 604
Végétation vénérienne	-	-	-	2	4	39	42	14	103
Autres syndromes IST	-	-	2	0	6	40	33	19	1 948

Source: Direction générale de l'information et des statistiques sanitaires, Annuaire statistique

## Evolution des effectifs des personnes vivant avec un handicap selon les principaux handicaps en 1985, 1996 et 2006

*En milliers*

Type de Handicap	1985		1996		2006	
	F	H	F	H	F	H
Visuel	20	16	16	16	14	15
Moteur	9	8	16	19	27	31
Auditif	1	1	9	12	9	11

Source: INSD, Recensements

## Education

La Constitution dispose à l'article 27 que tout citoyen a droit à l'éducation.

La loi d'orientation de l'éducation adoptée le 09 mai 1996 fait de l'éducation un droit pour tous sans discrimination de sexe (article 2). L'illustration a été faite par l'adoption du plan d'action 1994-2000, pour la promotion de l'éducation des filles.

**Instruction :** capacité pour un individu de savoir lire, écrire et expliquer. A la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en degré.

**Taux Brut de Scolarisation (TBS) d'un cycle donné :** rapport du nombre d'enfants fréquentant un cycle d'enseignement donné quel que soit leur âge et de l'effectif de la population d'âge officiel de fréquentation à ce cycle. Il peut donc de ce fait être supérieur à 100.

**Taux d'alphabétisation :** pour une population cible donnée, rapport de l'effectif de cette population sachant lire et écrire dans une langue et l'effectif de la population correspondante. Ce taux est calculé pour les 15 ans et plus dans le cadre de cette étude.

## Niveau d'instruction des individus de 3 ans et plus par milieu de résidence en 2006

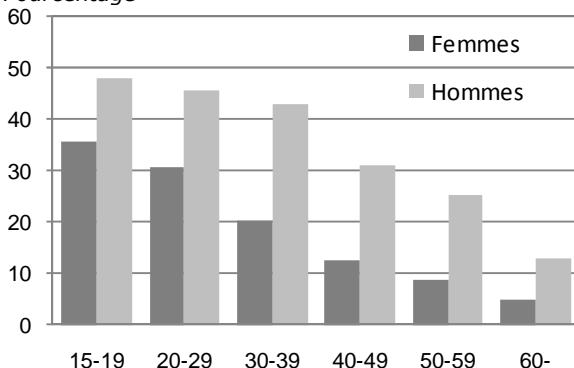
Niveau d'instruction	Milieu de résidence					
	Ensemble		Urbain		Rural	
	F	H	F	H	F	H
Aucun	90	78	65	49	96	90
Primaire	5	11	15	20	3	7
Secondaire 1	3	5	11	14	1	2
Secondaire 2	1	3	5	8	0	1
Supérieur	1	3	4	9	0	0
Total	100	100	100	100	100	100

Source: INSD, Recensement

Ce tableau met en relief les différences quant au niveau d'instruction atteint par les femmes et les hommes. Dans l'ensemble, peu de femmes sont instruites par rapport aux hommes. Cette inégalité est surtout perçue en milieu rural et au niveau supérieur.

## Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus en 2007

Pourcentage

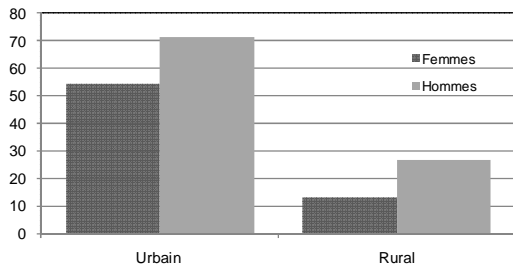


Source: INSD, Enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages

A l'instar du niveau d'instruction, ce graphique montre que la proportion des femmes alphabétisées est inférieure à celle des hommes quel que soit le groupe d'âge. Cependant, chez les jeunes, l'écart entre femmes et hommes est moindre.

## Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus selon le milieu de résidence en 2007

*Pourcentage*



Source: INSD, Enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages

## Analphabètes par milieu de résidence en 2003

*Proportion (%) de femmes de 15-49 ans et d'hommes de 15-59 ans*

Milieu de résidence	Femmes (%)	Hommes (%)
Urbain	47	28
Rural	94	81

Source: INSD, Enquête démographique et de santé

## Enfants de 3 à 5 ans fréquentant des structures d'encadrement de la petite enfance en 2003, 2005 et 2007

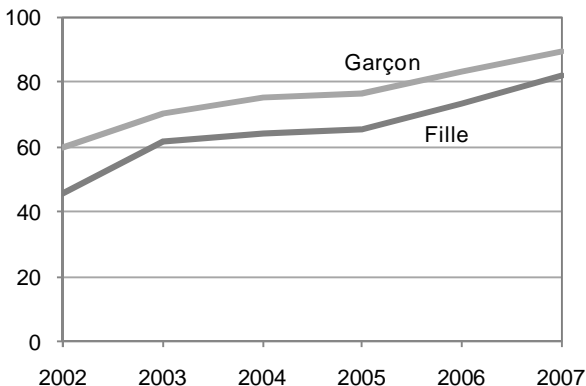
*Pourcentage*

Année	Filles	Garçons
2003	1	1
2005	1	2
2007	2	2

Source: Direction des Etudes et de la Planification / Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale , Annuaire statistique

## Courbe d'évolution des taux brut d'admission au Cours Préparatoire 1 (CP1) de 2002 à 2007

*Pourcentage*



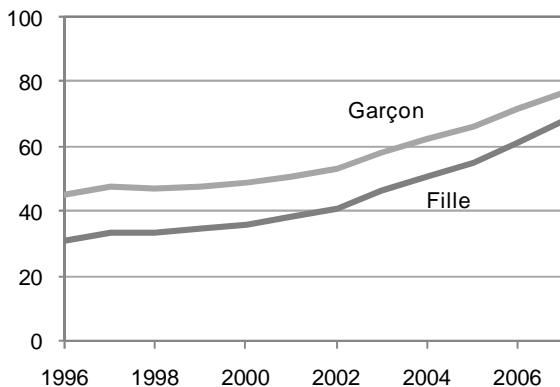
Source: Direction des Etudes et de la Planification / Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation, Annuaire statistique

Les différences entre filles et garçons s'observent dès l'admission en classe de CP1.

Les garçons sont admis en plus grand nombre au CP1 que les filles. Cependant, l'écart entre les deux sexes se réduit avec le temps.

### **Courbe d'évolution des taux brut de scolarisation au primaire de 1996 à 2007**

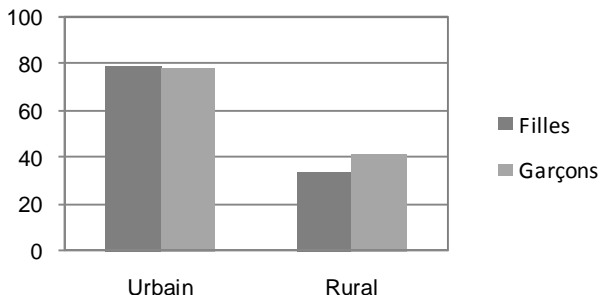
*Pourcentage*



Source: Direction des Etudes et de la Planification / Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation, Annuaire statistique

## Taux net de fréquentation du primaire par milieu de résidence en 2006

Pourcentage



Source: INSD, Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples

Les disparités entre filles et garçons en matière de fréquentation scolaire sont surtout observées en milieu rural.

## Enfants atteignant la 5ème année du primaire en 2006

Pourcentage d'enfants entrant en première année de l'école primaire qui atteignent par la suite la cinquième année du primaire

	Fille	Garçon
Atteignent la 5ème année	93	91
Atteignent pas la 5ème année	7	9
Total	100	100

Source: INSD, Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples

## Enseignants de l'école primaire en 2007

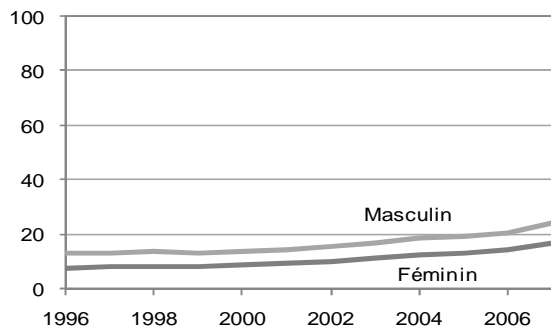
Primaire	Répartition (%)		Distribution par sexe	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Public	86	82	34	66
Privé	14	18	28	72
Total	100	100	33	67
Effectif	11 700	23 900		

Source: Direction des Etudes et de la Planification / Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation, Annuaire statistique

La distribution par sexe du personnel enseignant du primaire présente une proportion très élevée d'enseignants par rapport à celle des enseignantes.

## Courbe d'évolution des taux brut de scolarisation au secondaire de 1996 à 2007

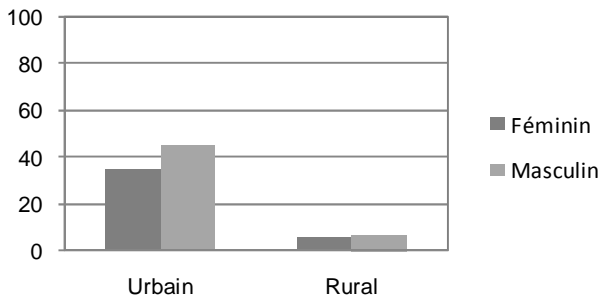
Pourcentage (%)



Source: Direction des Etudes et de la Planification/ Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique, Annuaire statistique

## Taux net de fréquentation du secondaire par milieu de résidence en 2006

Pourcentage



Source: INSD, Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples

Contrairement à ce qui était observé au primaire, au secondaire c'est en milieu urbain que l'on observe une différence entre filles et garçons en matière de fréquentation. En plus, le taux net de fréquentation en milieu rural est très faible par rapport au milieu urbain.

## Effectif des élèves de l'enseignement secondaire pour l'année scolaire 2007-2008

Secondaire	Répartition (%)		Distribution par sexe	
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
Général 1er Cycle	82	78	43	57
Général 2ème Cycle	11	17	33	67
Technique	7	5	49	51
Total	100	100	42	58
Effectif	177 200	246 300		

Source: Direction des Etudes et de la Planification/ Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique

## Enseignants du secondaire en 2007

Secondaire	Répartition (%)		Distribution par sexe	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Général	85	89	19	81
Technique	15	11	24	76
Total	100	100	19	81
Effectif	1 300	5 400		

Source: Direction des Etudes et de la Planification/ Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique

## Taux brut de scolarisation de l'enseignement supérieur de 2004 à 2007

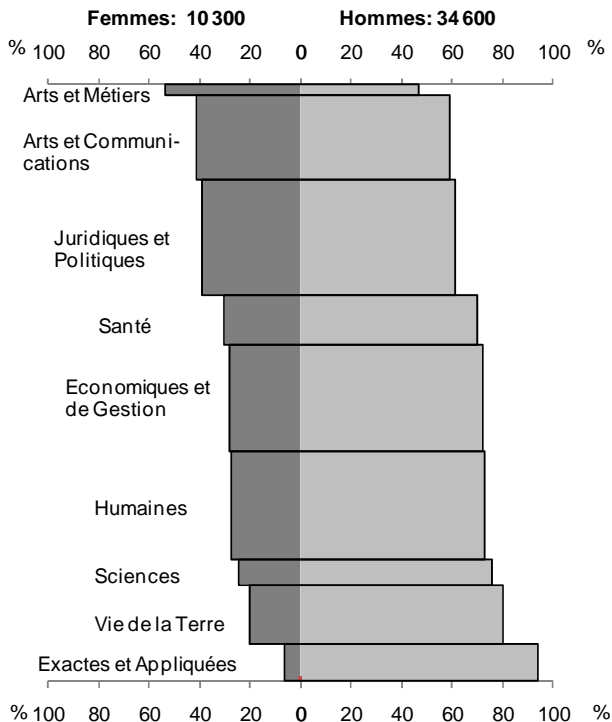
*Proportion (%)*

Année	Femmes	Hommes
2004	1	4
2005	1	4
2006	1	4
2007	3	7

Source: Direction des Etudes et de la Planification/ Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique

## Étudiants du secteur public selon les facultés en 2007/2008

Effectif, Distribution par sexe



Source: Direction des Etudes et de la Planification/Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieure et de la Recherche Scientifique

## Emploi et économie

**Occupé :** personne âgée de 15 à 64 ans qui a travaillé au moins 3 jours pendant la semaine de référence.

**Chômeur :** personne âgée de 15-64 ans qui n'a pas travaillé pendant la période de référence ou qui a travaillé moins de trois (3) jours durant cette semaine de référence, mais qui recherche un emploi.

**Inactif :** personne qui n'est pas active, autrement dit qui n'exerce aucune activité économique. La population inactive résulte par ailleurs de la différence entre la population totale et la population active.

**Occupation principale :** activité qui a pris le plus de temps à l'individu au cours de la période de référence. Elle concerne aussi bien les personnes occupées que les personnes qui avaient déjà travaillé et étaient en situation de chômage.

**Branche d'activité :** activité de l'établissement ou de l'entreprise où une personne active a travaillé pendant la période de référence, ou a travaillé la dernière fois si elle est au chômage.

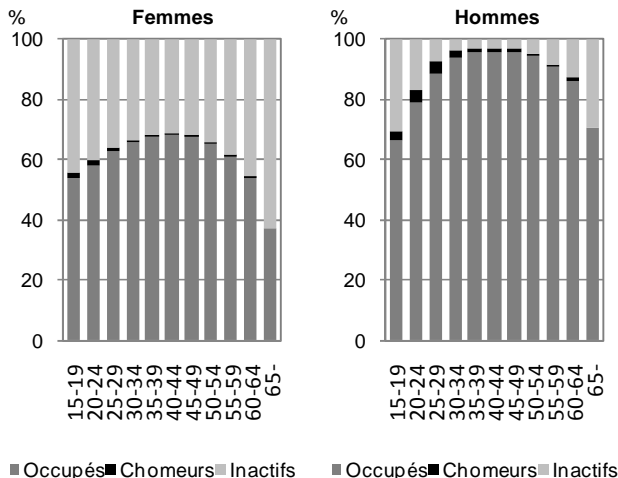
**Incidence de la pauvreté :** proportion de pauvres dans une population donnée.

**Profondeur de la pauvreté :** mesure le degré de gravité de la situation des pauvres. Elle indique à quel niveau en dessous du seuil de pauvreté se situe la consommation des pauvres.

**Sévérité de la pauvreté :** mesure de la dispersion des dépenses de consommation des ménages pauvres autour de la moyenne de ces dépenses.

## Statut d'occupation par sexe selon le groupe d'âge en 2006

Proportion (%)



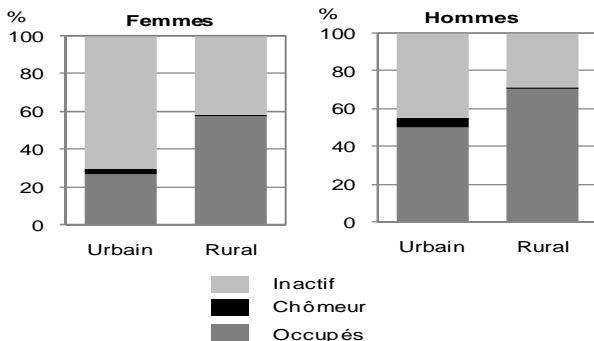
Sources : INSD, Recensement

La population inactive comprend les catégories de personnes ci-après:

- Les personnes à la retraite,
- Les personnes occupées au foyer,
- Les élèves et étudiants,
- Les rentiers (personnes dont les ressources proviennent principalement des placements de fonds et de biens, notamment immobiliers).

## Statut d'occupation par milieu de résidence en 2006

Proportion (%)



Sources : INSD, Recensement

## Occupation principale par milieu de résidence en 2006

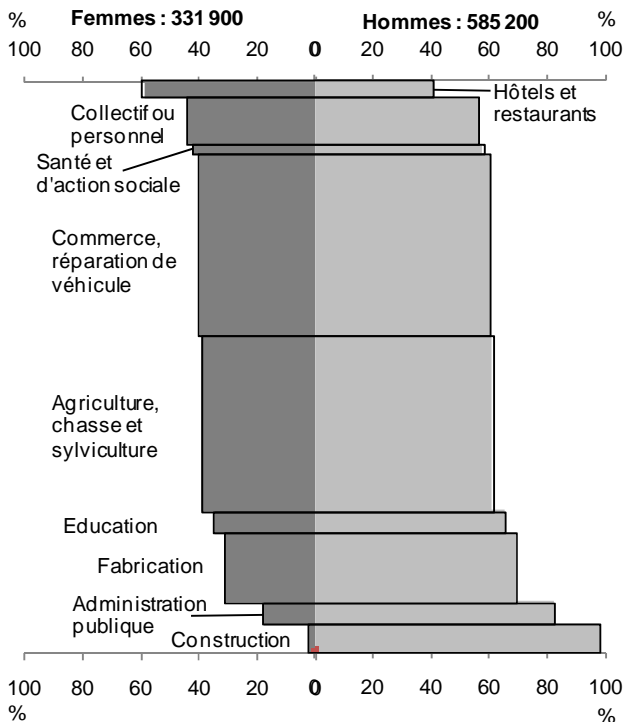
Répartition (%)

Occupation principale	Urbain		Rural	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Employeur	1	3	0	0
Indépendant	45	51	16	48
Salarié employé	20	27	0	2
Apprenti	3	6	0	0
Aide familial	28	11	82	48
Autres	3	2	2	2
Total	100	100	100	100

Source: INSD, Recensement

## Occupation par branche d'activité en milieu urbain en 2006

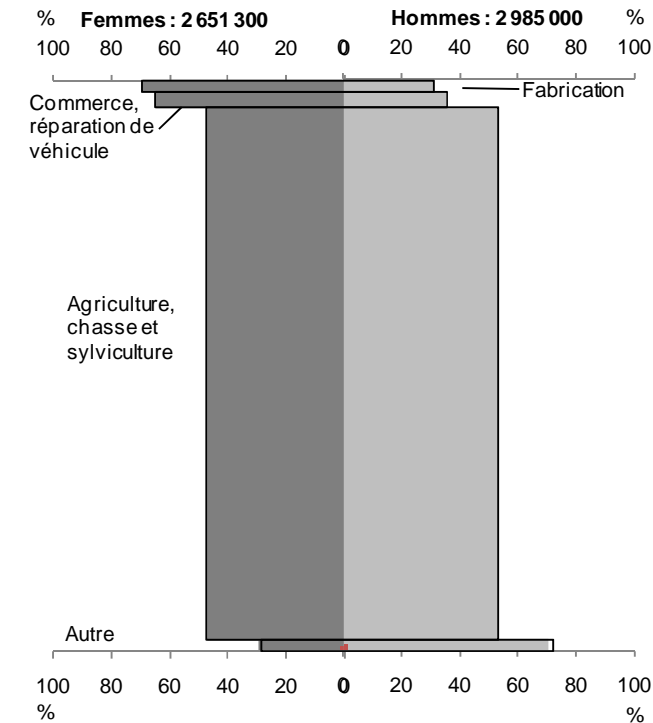
Pourcentage



Sources : INSD, Recensement

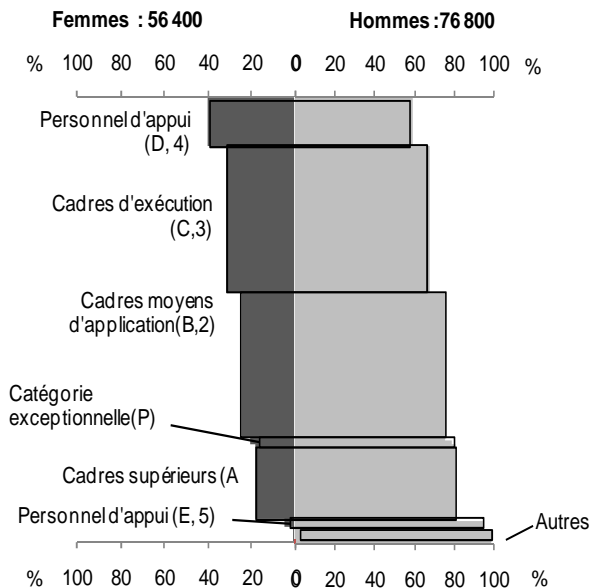
## Occupation par branche d'activité en milieu rural en 2006

Pourcentage



## Répartition des employés de la fonction publique par catégorie en 2007

Pourcentage



Source: INSD, Ministère de l'Economie et des Finances

## Dépenses des ménages couvertes par les revenus des femmes en 2003

*Femmes ayant travaillé les douze derniers mois*

	Urbain	Rural
Pratiquement aucune	35	28
Moins de la moitié	24	27
Moitié ou plus	31	38
Toutes	10	7
Ensemble	100	100

Source: INSD, Enquête démographique et de santé

## Indices de pauvreté de la population selon le sexe du chef de ménage en 2003

*Pourcentage*

Sexe	Indices de pauvreté		
	Incidence	Profondeur	Sévérité
Femmes	47	16	7
Hommes	46	15	7

Source : INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages

## Dépenses moyennes selon le sexe du chef de ménage en 2003

Rubriques de dépenses	Chef de ménage	
	Femmes	Hommes
Dépense moyenne totale annuelle (FCFA)	853 900	953 200
Dépense moyenne totale mensuelle (FCFA)	71 200	79 400
Dépense annuelle par tête (FCFA)	184 800	132 500
Dépense mensuelle par tête (FCFA)	15 400	11 000

Source : INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages

## Accès au crédit en 2007

Accès au crédit	Distribution (%)		Distribution par sexe	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Oui	78	86	29	71
Non	22	14	41	59
Total , pourcentage	100	100		
Total, effectif	197 700	447 400		

Sources : INSD, Enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages

## Accès à l'eau potable en 2006

Accessibilité à l'eau potable	Distribution (%)		Distribution par sexe	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Ayant accès	57	57	52	48
N'ayant pas accès	43	43	52	48
Total	100	100		

Sources : INSD, Recensement

## Accès à l'électricité selon le sexe du chef de ménage en 2007

### Pourcentage

Sexe	Accès à l'électricité
Féminin	20
Masculin	14

Sources : INSD, Enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages

## Accès à la terre en 1993, 1998 et 2001

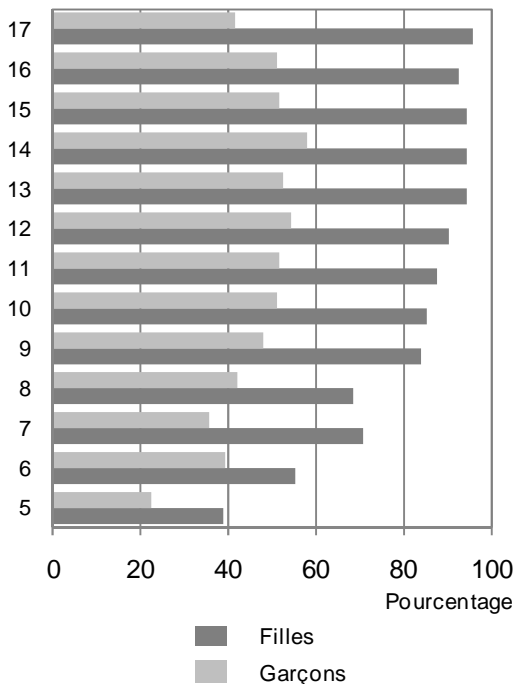
Année	Superficie collective (%)		Superficie individuelle (%)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
1993	3	75	12	10
1998	2	76	13	9
2001	2	73	13	12

Source : DGPSA 2005, Enquête Nationale sur les Statistiques Agricoles

## Travail domestique des enfants en 2005

Pourcentage

Âge



Source: INSD, Enquête sur le travail des enfants au Burkina

# Sphère de décision

## Postes nominatifs en 2008

Postes nominatifs	Effectif		Distribution (%)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Ministre	7	27	21	79
Sécrétaire général de ministère	5	29	15	85
Présidents d'institutions	3	9	25	75
Conseil économique et social	24	66	27	73
Ambassadeur	3	14	18	82
Gouverneur	2	11	15	85
Hauts commissaires	3	42	7	93
Sécrétaire général des provinces	5	40	11	89

Source: Coalition Burkinabé pour les Droits de la Femme

## Postes électifs en 2008

Postes électifs	Effectif		Distribution (%)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Conseillers municipaux	6400	11400	36	64
Maires	23	336	6	94
Premier Adjoint aux maires	38	321	11	89
Deuxième Adjoint aux maires	100	259	28	72

Source: Coalition Burkinabé pour les Droits de la Femme

## Sièges occupés au parlement de 1997 à 2007

Année	Effectif		Distribution par sexe	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
1997	10	101	9	91
2002	13	98	12	88
2007	17	94	15	85

Source: Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la Promotion de la Femme

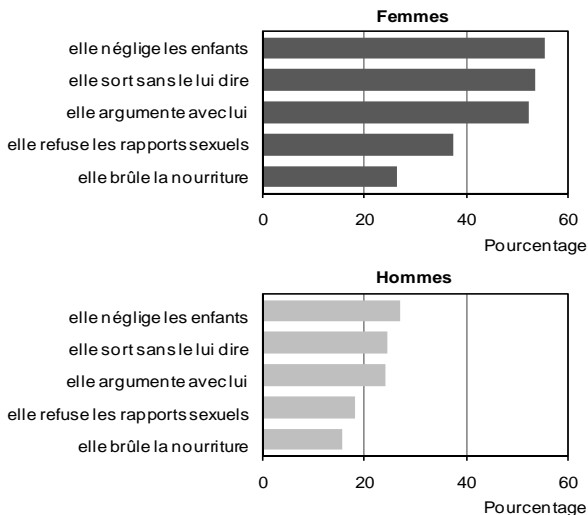
La représentativité des femmes aux sphères de décision (postes électifs ou nominatifs) est très faible par rapport à celle des hommes. Cette situation est entre autres une conséquence de la faible fréquentation scolaire des filles. Des efforts doivent être faits à la base pour améliorer la participation des femmes aux sphères de décision

## Violence et crime

**La mutilation génitale féminine** (ou excision) englobe toutes les interventions chirurgicales consistant à enlever totalement ou partiellement les organes génitaux externes de la femme ou à leur causer d'autres lésions pour des raisons culturelles ou non thérapeutiques.

### Approbation de certaines raisons justifiant le fait qu'un mari batte son épouse en 2003

*Pourcentage des femmes de 15 à 49 ans et des hommes de 15 à 59 ans*



Source: INSD, Enquête démographique et de santé

Ces deux graphiques révèlent que les femmes approuvent en plus grand nombre que les hommes, qu'un mari batte son épouse quel que soit le motif.

## Mutilation génitale féminine / Excision en 2006

*Répartition (%) des femmes excisées de 15 à 49 ans*

Niveau d'éducation	Pourcentage
Aucune instruction	73
Primaire	74
Secondaire ou plus	68

Source: INSD, Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples

## Discipline de l'enfant selon la méthode de discipline en 2006

*Répartition (%) des enfants 2 à 14 ans qui ont fait l'expérience des méthodes de discipline*

Méthode de discipline	Filles	Garçons
Punition non violente seulement	6	6
Punition psychologique	78	80
Punition physique mineure	55	58
Punition physique sévère	18	20
Aucune discipline ou punition	5	5
Non Déclaré	6	5

Source: INSD, Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples

## Condamnées de 2000 à 2007

Année	Effectif		Distribution par sexe	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
2000	9	776	1	99
2001	6	1 053	1	99
2002	6	1 030	1	99
2003	22	1 237	2	98
2004	30	1 403	2	98
2005	28	1 839	1	99
2006	27	1 886	1	99
2007	30	2 230	1	99

Source: Direction des Etudes et de la Planification/ Ministère de la Justice

## BIBLIOGRAPHIE

**DEP/Santé**, 2006 :-*Annuaire statistique 2006*, Ministère de la santé, Ouagadougou, Burkina Faso, 209 p.

**DEP / Ministère de la justice** : *Annuaire statistique 2007*, Ministère de la Justice, Ouagadougou, Burkina Faso, 137p.

**INSD et Macro Inc**, 2004 : - *Enquête Démographique et de Santé du Burkina Faso 2003*, Ouagadougou, Burkina Faso - Calverton, Maryland, 455 p.

**INSD et Macro Inc**, 2000 : - *Enquête Démographique et Santé Burkina Faso 1998-1999*, Ouagadougou, Burkina Faso – Calverton, Maryland, 327 p.

**INSD**, 2000 : - *Analyse des résultats du Recensement général de la population et de l'habitation de 1996*, Direction de la Démographie Vol. I, 348 p.

**INSD**, 2000 : - *Analyse des résultats du Recensement général de la population et de l'habitation de 1996*, Direction de la Démographie Vol. II, 180 p.

**INSD et Macro Inc**, 1994 : - *Enquête Démographique et de Santé du Burkina Faso 1993*, Ouagadougou, Burkina Faso - Calverton, Maryland, 322 p.

**INSD**, 1993 : - *Enquête Démographique Burkina Faso 1991*, Ouagadougou, Burkina Faso -, 540 p.

**INSD**, 1985 : - *Principales données définitives du recensement général de la population de 1985*, Direction de la Démographie, 33 p.

**Louis H.**, 1981 : - *Dictionnaire démographique multilingue : volume français*, deuxième édition, Liège, 178 p.

Site : [www.insd.bf](http://www.insd.bf) : -Annuaire statistique de la santé 2008,

-Rapport de l'enquête nationale sur le travail des enfants en 2006

-Rapport de l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages et suivi de la pauvreté de 2007

-Enquête par grappes à indicateur multiples 2006